

Séance du 28 novembre 2022

Aménagements cyclables et range-vélos

Dans son exposé, l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT (Ecolo) a expliqué que 8 rues deviendront des rues cyclables et que 44 range-vélos (en U renversé) seront placés dans l'entité. Les édiles ont donné leur accord pour cet investissement total de 470.478,61€, comprenant un subside régional de 300.000€.

Convention Smart City in BW-Ville

L'Echevin Smart City Germain DALNE (LB) a expliqué que cette mutualisation des ressources est initiée par la Région wallonne dans son projet Digital Wallonia. L'intercommunale in BW a un rôle d'accompagnement des communes dans la définition d'une stratégie smart city. Le 1^{er} projet qui sera analysé concernera un parking intelligent dans la ville. A la question de Bernard DE RO (Les Engagés), l'échevin a assuré que cette convention n'a aucun coût pour la Ville.

Plan EZ Charge

Dans ce plan d'extension de l'infrastructure (initié par la Région wallonne) permettant la recharge de véhicules électriques, le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a répondu à Louison RENAULT (PluS) et à Véronique VANDEGOOR (DéFI) que 9 emplacements ont été retenus compte-tenu des restrictions électriques. La décision sera transmise à In BW qui en assurera le suivi.

Chemin de la Paix

Gaëtan THIBAUT (PluS) a évoqué la circulation difficile dans ce chemin tant pour les automobilistes que pour les cyclistes et les piétons. Le Bourgmestre Pierre HUART a précisé que dans le cadre du projet « Fief de Rognon », un réaménagement des lieux est prévu à court terme.

Rues des Prêtres et des Choraux

A la question de Gaëtan THIBAUT à propos de la difficulté de circulation lorsque deux véhicules veulent se croiser, le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué qu'il n'était pas possible d'organiser un sens unique de circulation dans ces voiries, un établissement HoReCa ayant une terrasse en période estivale (au coin de la rue des Choraux et de la rue Sainte-Anne).

Pont Félix

Se trouvant au Bois de Monstreux, ce pont fut démonté suite aux dégâts occasionnés par de fortes pluies et la montée des eaux. L'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a expliqué que sa reconstruction pourra s'effectuer en concertation avec la commune de Seneffe (limitrophe), une fois que la réfection de ponts plus prioritaires (circulation de véhicules) sera effectuée. Le Bourgmestre Pierre HUART a précisé que l'appellation du nom était récente et n'avait rien d'officiel.

Stationnement au centre-ville

Bernard DE RO a déploré la diminution du nombre de places de stationnement liée notamment aux chantiers en cours. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que cette situation est provisoire et qu'aucune alternative par la Ville n'est envisageable. Il a aussi précisé que de manière générale, concernant la durée d'un chantier, il faut toujours l'entendre « sous réserve des conditions climatiques ». Par ailleurs, la gestion du partage des parkings publics avec les riverains par une société privée est à nouveau à l'ordre du jour ; le dossier est en cours. L'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ (Ecolo) a précisé que pour le Centre culturel, le parking de l'hôpital pourrait être remis à disposition des visiteurs du Waux-Hall en soirée ; le dossier est en cours.

Chantier Mont Saint-Roch

Evelyne VANPEE (Les engagés) a souhaité connaître l'évolution de ce chantier. L'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a expliqué que les contrôleurs du service Travaux ont constaté que les travaux de voirie et de trottoirs n'étaient pas conformes et que certaines parties devraient être démontées et recommencées. Des mises en demeure ont été envoyées à l'entrepreneur. Sans réaction de sa part, des mesures d'office seront prises par la Ville.

asbl Promolecture

Evelyne VANPEE (Les engagés) a déploré que dans le budget provincial, le subside spécifique alloué à l'asbl (65.700€) ait été supprimé. L'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ a expliqué que si un subside provincial de quelque 8.900€ subsiste, la Ville continue à soutenir la Bibliothèque locale et ses missions.

** Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.*